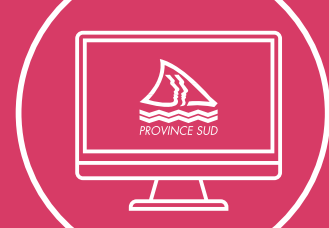




BOURSES SCOLAIRES EN LIGNE : LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

Les démarches en ligne s'effectuent en scannant des pièces administratives. Préparez votre rendez-vous en regroupant les documents de cette liste ; **nos équipes s'occupent de leur numérisation.**



CRITÈRES

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Résidence :
en province Sud
(depuis au moins 6 mois)

Si locataire ou propriétaire :

- Une facture au nom du demandeur, de moins de 3 mois
- Une quittance de loyer, d'électricité ou d'eau

Ou si logé par un tiers :

- Une pièce d'identité du logeur + une facture à son nom + une attestation sur l'honneur indiquant la date du début d'hébergement et précisant la liste des personnes hébergées

Un extrait de naissance datant de moins de 3 mois du ou des responsables légaux et de chaque enfant à charge du foyer

Un certificat de scolarité pour chaque enfant à charge

Une carte d'assuré social ou d'ayant-droit de l'aide médicale à jour

Si séparation ou divorce des parents :

- Une décision de justice fixant la résidence du/des enfant(s)

Si handicap supérieur à 50 % :

- Une attestation de reconnaissance de la situation indiquant le taux par la CEJH-NC ou la CHRD

Situation familiale

Un justificatif est à nous transmettre pour les cas spécifiques ci-dessous :

- Une délégation d'autorité parentale en cours de validité
- Un acte d'adoption
- Une tutelle en cours de validité
- Une attestation de placement en cours de validité
- Une ordonnance de placement chez un tiers digne de confiance en cours de validité
- Un courrier du service social attestant de la situation de l'enfant, de sa famille et/ou du foyer

Cas des étrangers :

- Une carte de séjour et/ou carte de résident en cours de validité

CRITÈRES

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Situation financière des responsables légaux :
si vous êtes concernés par plusieurs situations, fournir tous les documents nécessaires.

Pour tous :

- La déclaration de revenus de l'année en cours (document à remplacer par l'avis d'imposition ou de non imposition de l'année de demande, dès que ce dernier est disponible)
- Les indemnités de maladie et/ou de maternité perçues dans les 12 derniers mois précédant le dépôt de votre demande

Si salarié durant les 12 derniers mois précédant le dépôt de votre demande :

- Tous les bulletins de salaires de cette période
- Un récapitulatif des indemnités compensant la perte de salaire si bénéficiaire de cette compensation

Si travailleur indépendant (patenté, profession libérale, gérant...) durant les 12 derniers mois précédant le dépôt de votre demande :

- RIDET (inscription ou radiation)
- La déclaration de ressources des travailleurs indépendants de la Cafat

Si sans emploi, périodes d'inactivité ou jamais travaillé durant les 12 derniers mois précédant le dépôt de votre demande :

- L'interrogation salariale de la Cafat à jour
- Décision d'admission/suspension/réadmission au chômage
- Récapitulatif des indemnités chômage perçues à ce jour
- Solde de tout compte et certificat de travail

Si vous êtes retraité :

- Récapitulatif des pensions de retraites (retraite Cafat/CRE/CLR/Militaire...) perçues sur cette période

Coordonnées bancaires

- Un relevé d'identité bancaire (RIB) ou un relevé d'un compte épargne de l'OPT au nom du demandeur